

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance extraordinaire du 17 novembre 2017, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement d'urbanisme afin d'autoriser l'installation d'enseignes (01-280, chapitre IV, article 531 (1°), (3°)), du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8), du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 article 3, alinéa 8), du Règlement sur les véhicules hippomobiles (R.R.V.M., chapitre V-1, article 22) et du Règlement sur le respect, le civisme et la propreté (RCA11 22005, article 39) afin de permettre la tenue des événements suivants :

Événements	Lieux	Dates
Foire des artisans et marché de Noël	Rue De Biencourt, entre le boulevard Monk et la rue Briand	2 et 3 décembre 2017 de 10 h à 16 h
Noël de la rue Chatham	Rue Chatham, entre les rues Quesnel et Saint-Jacques	7 décembre 2017 de 8 h à 21 h

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Montréal, le 23 novembre 2017

Daphné Claude
Secrétaire d'arrondissement substitut